



« Il faut revoir la communication autour du décret évaluation. Trop de fausses informations circulent »

GÉRALD VANBELLINGEN

L'évaluation des enseignants, la grogne générale du monde de l'éducation et les nouveaux rythmes scolaires. Pour Entrées libres, **Marie-Martine Schyns** (Les Engagés, député wallonne et FWB) revient sur quelques-uns des dossiers chauds du monde de l'Enseignement. Avec sa double particularité à elle : son expérience passée de ministre de l'Éducation et des Bâtiments scolaires, mais aussi son vécu en tant qu'enseignante. Une fonction qu'elle a brièvement rendossée l'année passée pour faire face à un problème de pénurie qui touchait son ancienne école...

Au vu de votre expérience en tant que ministre, mais aussi comme enseignante, quel regard portez-vous sur le décret sur l'évaluation des enseignants tant décrié ?

« Sur le fond, la position des Engagés est claire : le décret évaluation fait partie du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Un Pacte dont les grands principes avaient été négociés en 2017 entre les PO, les associations de parents et les syndicats. Il faut donc respecter l'accord trouvé. Maintenant, la difficulté du Pacte réside dans sa mise en œuvre. Et je trouve qu'à ce niveau-là, il faut particulièrement veiller à la soutenabilité des mesures. C'est très important. Car ceux qui ont rédigé le Pacte ont été très ambitieux. Bien sûr, ils ne pouvaient pas prévoir la crise du covid ni la crise énergétique, mais déjà à la base : dix ans pour mettre en œuvre toutes les mesures du Pacte, c'était quand même très ambitieux. »

Vous comprenez l'attitude des syndicats dans ce dossier ?

« Je ne comprends pas les syndicats qui ont quitté la table des négociations. Car le texte a beaucoup évolué depuis le début du projet : il n'y aura pas d'évaluation par les pairs, il y aura des délais, une manière de faire, des fiches d'évaluation qui seront communes à tout le monde, etc. Je rejoins donc la position de la CSC qui demandait une entrée en vigueur directe du volet accompagnement mais différée pour le volet évaluation. Ce que la ministre a depuis confirmé en commission (avec le volet évaluation qui n'entrera en vigueur qu'à partir de 2026) et qui constitue pour moi une décision équilibrée. Car ça laisse aussi le temps de développer une communication plus pédagogique par rapport au volet évaluation, ce qui a certainement manqué. »

Des enseignants qui ne veulent pas être évalués : ce n'est pas un mauvais signal qui est envoyé dans le cadre du Pacte ?

« Moi très clairement, je suis pour l'évaluation. Car je suis enseignante de base et j'ai exercé pendant 10 ans. Et à l'époque, j'avais été évaluée par l'un de mes directeurs. Parce que dans certaines écoles, les directeurs viennent en classe et ils donnent un retour aux enseignants, surtout dans les premières années du métier. Cette expérience, je l'ai vécue personnellement et j'ai trouvé ça très intéressant. Je pense donc que si à un moment donné cette procédure devient plus systématique et formalisée, ça ne pourrait être que positif, et plus objectif aussi sans doute. »

Le ministre-président de la FWB, Pierre-Yves Jeholet (MR) avait notamment déclaré : « Comme dans le secteur privé où les sanctions sont prises en cas de mauvais travail cela doit pouvoir arriver aux enseignants. Tout le monde est évalué ».

« Je pense que le propos du ministre-président est ici réducteur. Car il dit en gros : « Des sanctions seront prises en cas de mauvais travail ». Mais l'objectif du

décret évaluation, ce n'est pas ça, c'est d'abord l'accompagnement, la recherche de solutions et ce n'est qu'en cas de mauvaise volonté que le volet sanction s'enclenche. C'est avec ce genre de phrase là en fait que toute la désinformation circule. Ce qui facilite en réalité la fuite de certains syndicats. Pour eux c'est facile : s'ils ne sont pas d'accord avec le projet, ils ressortent ce type de phrase et bloquent tout... ».

Enfin, ce dispositif a pour vocation de mieux encadrer et mieux soutenir les enseignants. N'aurait-on pas dû l'appeler autrement ?

« Il faut revoir la communication autour de ce décret, ça c'est une évidence. Est-ce qu'on n'aurait pas dû nommer ce décret autrement que via le terme d'évaluation ? Oui, peut-être. Mais le nom ce n'est jamais que l'emballage. Ce qui compte c'est le contenu. Et je le répète, le contenu me paraît équilibré. Mais le problème, c'est que les enseignants ont parfois une vision déformée de ce

qui se trouve dans le décret. Ça me fait parfois penser à ce jeu auquel on jouait beaucoup au Patro : le jeu du téléphone sans fil. Où la première phrase n'est plus du tout la même quand elle est transmise à la dernière personne. Parce que soyons clairs aujourd'hui, les enseignants n'ont pas encore eu le texte définitif. Et dans l'opposition, on ne l'a pas non plus reçu officiellement. Je comprends dès lors que des inquiétudes se posent face à ce qui reste encore une inconnue. »

Qu'est-ce qui fait tant peur dans ce texte pour qu'il suscite autant de tensions ?

« On a évoqué les problèmes liés à la communication. Cela peut aussi s'expliquer par la rigidité du texte de départ, mais je le répète, il a bien évolué depuis. Ensuite, beaucoup d'enseignants lient évaluations et plans de pilotage. Alors oui, ils sont en partie liés, mais pas

de la façon dont beaucoup d'enseignants le comprennent. Car les plans de pilotage constituent avant tout une obligation de moyens et non une obligation de résultats. Il y a des enseignants qui se disent : si mes élèves n'ont pas des meilleurs points l'année prochaine ou dans 6 ans, je vais être évalué négativement. Or c'est faux et ça n'arrivera jamais ! Ce

sont les mesures que l'enseignant aura mises en place pour faire face à des problèmes qui seront évalués. Et un enseignant qui aura par exemple essayé la différenciation, qui aura multiplié les approches, mis en place des pratiques collaboratives, exploré différentes méthodes, etc. Bref, un enseignant qui aura cherché des solutions pour pallier ces problèmes n'aura jamais aucun souci. Il faut arrêter de lier les résultats des élèves aux futures évaluations des enseignants. » ■

« Revoir les rythmes des réformes pour s'assurer qu'elles soient soutenables pour les équipes éducatives »

Une archive scolaire de M-M Schyns. ©DR



Les enseignants clament leur mécontentement depuis longtemps désormais. Taille des classes, manque d'encadrement, revalorisation du métier, diminution du temps de travail ou même abandon de certaines réformes. Selon vous, sur quelles dimensions faut-il travailler en priorité ?

« Poursuivre le Pacte d'excellence, et donc les réformes, c'est très important car il s'agit avant tout d'un changement systémique et pas d'une lubie de ministre. Mais il faut absolument que ce soit soutenable pour les équipes éducatives. Ce qui signifie qu'il faut sans doute revoir le rythme global des réformes. Au-delà de ça, je pense qu'on doit s'attaquer aux salaires, mais dans un cadre global qui lie à la fois barèmes, ancienneté, mobilité et heures de travail (face classe et autres). C'est même pour moi ce qui devra faire partie de l'accord du prochain gouvernement. »

Pouvez-vous préciser ce cadre global ?

« Les Engagés sont favorables à une très large discussion sur le système des nominations, de l'ancienneté, de la mobilité entre réseaux et des barèmes. Et notamment dans le cadre de la future formation initiale des enseignants. Car entre un professeur de français qui corrige 30 dissertations et d'autres professeurs qui n'ont pas ou peu de correction à faire, ce n'est tout simplement pas le même métier. Mais évidemment, si on discute de tout cela, cela va engendrer des difficultés vis-à-vis des enseignants liés au système actuel. Mais comme partout, quand on met en place quelque chose de nouveau, il faudrait simplement

Suite en page 8 →

← Suite de la page 7

laisser le choix aux enseignants déjà en place d'opter pour l'ancien ou le nouveau système. C'est un énorme débat mais nous on n'a pas peur de l'engager. »

Revenons aux dimensions à travailler. Quels autres axes doivent être privilégiés selon vous ?

« On ne peut pas oublier l'enjeu lié à la taille des classes. Mais j'ai l'impression qu'on ne le prend que par un seul bout de la lorgnette. Comme si le problème était uniforme, alors que pas du tout. Prenons un exemple : vous donnez un cours à option peu suivi avec 12 élèves, alors que le professeur de Géo a 30 élèves dans sa classe et pas assez de bancs, sans oublier notre prof de français qui corrige 30 dissertations... On

a trois cas complètement différents qui montrent que la taille de la classe a un effet radicalement différent en fonction de la situation. Et notre position consiste à dire que si c'est bien de supprimer certaines dérogations par rapport à la taille des classes – ce qui est en cours – il faut aussi oser s'attaquer à certaines dimensions plus pratiques. Comme aux options du secondaire par exemple. Car une option qui ne compte que 12 élèves : est-ce que c'est vraiment soutenable financièrement ou en termes d'encadrement ? »

Et pour le fondamental ?

« On préconise de laisser davantage de souplesse aux directeurs d'école. Car ils reçoivent des périodes pour l'accompagnement personnalisé, pour l'encadrement différencié, pour le FLA, etc. Des périodes qui doivent évidemment être prioritairement affectées à leur objectif de base. Mais quand dans une classe vous avez 28 élèves, est-ce que vos périodes FLA (Français Langue d'Apprentissage) par exemple ne pourraient pas être plus utiles pour diviser la classe en deux ? Ou travailler par groupes ? Je pense qu'on doit leur laisser de la marge de manœuvre par rapport à de nouvelles réglementations qui compliquent parfois les choses. Et ça, je passe mon temps à le dire à l'administration. »

Pour contrer la pénurie, Les Engagés plaident pour mettre en place une série de mesures. Pouvez-vous les préciser ?

« Pour nous, il n'y a pas de solution miracle, il faut aligner un maximum de mesures. Des mesures techniques - non coûteuses - comme la suppression des PV de carence ou l'assouplissement du décret titres et fonctions. Mais également des mesures coûteuses comme la valorisation de l'ancienneté. Car à l'heure actuelle, cette non-valorisation reste un frein énorme. J'ai par exemple une connaissance qui était pharmacienne et qui voulait devenir prof de sciences. Elle avait les bons titres, elle repassait son agrégation. Elle était motivée. Mais elle me dit : par rapport à mon salaire d'avant, je suis mère de famille, comment je vais m'y retrouver ? La chance, c'est qu'elle est mariée et pas mère célibataire ou isolée. Et son compagnon a compensé. Mais si elle avait été valorisée dans son ancienneté, elle aurait été plus à l'aise pour passer le cap et l'aurait fait plus vite ! »

Valoriser l'ancienneté, c'est possible vu les finances de la FWB ?

« Alors très clairement pour moi aujourd'hui, il y a le Pacte et il faut continuer à le mettre en place, mais de manière soutenable. Mais à côté du Pacte, il y a aussi et surtout la base. Et cette base, c'est un enseignant par classe. Quand le Pacte a été écrit, la pénurie, elle n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il faut donc mettre en place tous les moyens possibles pour attirer des gens vers la profession. Et ça passe par des mesures dont certaines sont coûteuses. Car un enseignant par classe, c'est la priorité numéro 1 et aujourd'hui, ce principe est très largement mis à mal. »

Que pensez-vous du sentiment de ras-le bol face à l'enchaînement des réformes ?

« Aujourd'hui, les réformes impactent surtout le niveau fondamental où les enseignants doivent s'approprier beaucoup de nouveautés : les nouveaux référentiels, les rythmes scolaires, l'accompagnement personnalisé, le PECA, le tronc commun. Mais aussi les plans de pilotage, également présents en secondaire. Des plans pour lesquels, je reçois pas mal de témoignages sur la charge administrative supplémentaire qu'ils représentent, surtout lors de leur deuxième volet, celui de l'évaluation à mi-parcours. Et ça, ce n'est pas ce que j'avais voulu en tant que ministre. Et donc je relaie ces problèmes très régulièrement à Caroline Désir (PS). Car ces plans de pilotage ne doivent pas être un excès de zèle administratif. Ils doivent au contraire constituer un moyen efficace de voir ce qu'on a déjà réalisé et ce qu'il reste à faire. Donc je comprends qu'à un moment donné, certains en aient ras-le-bol, car tout mis ensemble, ça peut faire beaucoup. » ■



Saurez-vous reconnaître Marie-Martine Schyns ? ©DR

Retrouvez « Trois questions à Marie-Martine Schyns » sur <https://youtu.be/CTQPtAQ9BbM>



« Revoir les rythmes d'évaluation, pour qu'ils soient aussi mieux adaptés à l'élève »

Les nouveaux rythmes, c'est l'une des grosses nouveautés de cette année scolaire. Quel regard portez-vous sur cette réforme ?

« Globalement, c'est une réforme très positive. Par rapport au bien-être et au rythme biologique des élèves. Elle leur offre davantage de respiration entre les séquences de cours mais aussi et surtout des congés d'été plus courts. Ce qui est très positif, car cela évite aux plus jeunes de perdre trop d'apprentissage, surtout quand on ne parle pas français à la maison. Ce sont de réelles plus-values. »

Mais Les Engagés n'étaient et ne sont toujours pas satisfaits du timing de ces nouveaux rythmes ?

« Nous pensons toujours qu'il y a de gros problèmes de mise en œuvre. Il y a clairement eu un manque de concertation entre les communautés. Et avancer à marche forcée sans réellement négocier comme cela a été décidé par la ministre n'est pas un bon



Marie Martine Schyns, DR

signal. Il aurait fallu laisser au minimum un an, voire un an et demi pour s'adapter. Voter le texte, mais laisser du temps pour s'organiser aux familles - notamment celles présentes dans plusieurs communautés qui sont particulièrement pénalisées - aux enseignants en immersion - qui arrêtent de plus en plus alors qu'il y a déjà pénurie - ou encore aux scouts. Pour que les dommages collatéraux soient moins importants. »

Des dommages collatéraux dont l'enseignement risque de payer les pots cassés dans les années à venir ?

« C'est ce dont j'ai peur. Raison pour laquelle, on lutte aux Engagés - et particulièrement Mathilde Vanderpe - pour qu'il y ait au moins une semaine commune au carnaval dès l'année prochaine. Ça éviterait notamment de perdre trop de profs d'immersion. L'année 2023-2024 s'annonce vraiment cruciale, une année charnière. Et puis, on espère également que la Flandre va bouger. Seulement, si elle bouge, ce

ne sera pas avant la rentrée 2025 dans le meilleur des scénarios. Il faut donc trouver de solutions en attendant. »

Vous appelez également à revoir le rythme des évaluations ?

« Revoir les rythmes scolaires, c'est bien mais il faut aussi revoir le rythme des évaluations. Avec un rythme d'évaluation qui soit aussi mieux adapté à l'élève. Et je pense que l'université et les Hautes Écoles réfléchissent beaucoup à ça. Car quel est encore l'intérêt de faire des examens à Noël ? Ne devrait-on pas faire des évaluations certificatives d'ampleur après chaque séquence de cours ? Dans ma tête d'enseignante en tout cas, il était tellement évident que le bon modèle consistait en : six semaines de cours, une évaluation formative, une semaine de médiation, une évaluation certificative et puis deux semaines de pause. J'espère donc très vivement qu'il y aura des concertations en la matière. Car pour le moment, la ministre Désir n'a évoqué que les congés vis-à-vis des nouveaux rythmes, jamais les évaluations. » ■ G.VBG

« L'école doit être un lieu d'apaisement et de bien-être »

Vous êtes brièvement retournée donner cours dans votre ancienne école l'année passée. Racontez-nous un peu comment s'est passée cette expérience ?

« Je suis retournée dans mon ancienne école l'année passée quand ils ont dû faire face à un problème de pénurie. J'y ai donné le cours de français à des élèves de 3^e et 4^e secondaires pendant trois mois et j'ai eu beaucoup de plaisir à retrouver des élèves. Une expérience qui m'a confortée dans le fait que je me sens toujours vraiment bien en classe que j'ai toujours envie de faire passer à la fois des valeurs, des contenus de cours, des compétences mais aussi d'apprendre avec les élèves. Le contact avec les jeunes, ça a toujours été un de mes moteurs. »

Vous parlez « d'apprendre avec les élèves », c'est ça pour vous le métier d'enseignant ?

« Peut-être plus encore aujourd'hui qu'il y a 20 ans, être enseignant c'est aussi en apprendre tous les jours. Parce qu'aujourd'hui, les élèves ont des compétences que nous, on n'a pas. Je pense au numérique mais c'est beaucoup plus large. Et l'inverse est vrai aussi. Cet échange entre élèves et enseignant, c'est ça ma vision de l'enseignement. Sans oublier, au-delà des compétences et des connaissances : la diversité culturelle qu'ils nous apportent, leur manière d'appréhender la vie et leur vécu. »

Comment voyez-vous l'école de demain ?

« Je pense que l'école doit être un lieu d'apaisement et de bien-être. C'est même pour moi l'une des conditions pour que l'école puisse poursuivre sa mission première. Mais c'est loin d'être facile. Car aujourd'hui, la société malmène beaucoup le bien-être des gens. Il faut donc absolument valoriser le travail des centres PMS mais aussi faire en sorte que l'école soit ouverte sur son environnement, son quartier. Pour permettre des collaborations avec des professionnels de la santé mentale, avec les associations aussi et l'ensemble des forces vives locales. Il faut vraiment tout mettre en place pour permettre aux jeunes de se sentir bien dans leur peau. » ■ G.VBG